

A.P.M.E.P.

VOTE 2007

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). La représentation de l'A.P.M.E.P. sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS, VOTEZ !

**Votre vote doit être posté avant
le 9 juin 2007***
(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le BGV de juin 2007.

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.asso.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

SOMMAIRE

- I. Modalités
- II. Rapport d'activité
- III. Rapport financier
- IV. Renouvellement partiel du Comité National
Déclarations de candidatures

I - MODALITÉS

Attention :

Conformément aux statuts votés en octobre 2000, et au règlement intérieur, il s'agit de pourvoir, cette année, 14 sièges du Comité National. Ainsi les adhérents sont donc appelés à voter sur :

1. **le rapport d'activité**
2. **le rapport financier**
3. **et TOUS les adhérents** sont appelés à voter pour renouveler leurs représentants au Comité National

POUR VOTER

- 1 - Dans les pages qui suivent, **prenez connaissance** du rapport d'activité, du rapport financier, ainsi que des déclarations des candidats au Comité National.
- 2 - **Remplissez** le bulletin de vote.
- 3 - **Introduisez** votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.
- 4 - **Introduisez** l'enveloppe bleue dans l'enveloppe d'expédition sur laquelle vous aurez noté vos nom, prénom, Régionale et signature ; postez dès que possible (vous faciliterez ainsi le travail très lourd du secrétariat).

Date limite d'envoi : 9 juin 2007*

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.asso.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée

II – RAPPORT D'ACTIVITE 2006

Présenté par le Bureau National

Le Comité National a examiné le rapport comme le prévoient les articles 7 et 9 des statuts, lors de sa séance du 24 Mars 2007 et a approuvé sa présentation au vote des adhérents.

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

Comme l'année dernière, ne figureront, dans ce rapport, que les actions de l'APMEP. On trouvera dans la plaquette « Visages de l'APMEP – 2006 – 2007 » la présentation de notre association, les brochures nouvelles. Cette plaquette est mise à jour tous les ans en fin d'année scolaire et son contenu est approuvé, depuis 2004, par le comité de juin.

CHAPITRE 2 : LE TRAVAIL INTERNE

Le travail interne

2.1 Les lieux de travail dans l'association

2.1.1 Le comité

Le comité s'est réuni les **25 et 26 mars**, les **24 et 25 juin** et les **18 et 19 novembre**.

Relevé de décisions du comité des 25 et 26 mars 2006

- **Adoption du rapport d'activités et du rapport financier 2005.**
- **Texte d'orientation :**
Le comité donne son accord à la poursuite des travaux du groupe texte d'orientation et demande qu'une proposition de « préambule » et de « constats » soit présentée au comité de juin.
- **Option sciences :**

Le comité renouvelle son soutien sans réserve à l'option sciences. Le comité a préparé un texte qui a été mis en ligne. Ce texte, rédigé par le comité, a été proposé au collectif « action sciences ».

Tous les retours d'élèves, oraux ou écrits, concernant l'option Sciences témoignent qu'ils apprécient de pouvoir travailler sans stress, en prenant le temps de conduire leur recherche, avec un professeur qui devient accompagnant.

Ce cadre permet en particulier de développer la persévérance, la créativité, et le plaisir qui s'ensuit. Il est aussi l'occasion d'une appropriation naturelle et efficace de l'usage des TICE, notamment par les élèves qui ne disposent pas de matériel approprié à la maison.

L'option sciences favorise les pratiques interdisciplinaires et renforce le travail collégial. Elle participe au décroisement des disciplines aux yeux des élèves.

Les professeurs comme la grande majorité des élèves qui ont expérimenté le dispositif en sont très satisfaits. Les filles y sont nombreuses, et déclarent que leur vision des sciences en a été modifiée.

Cette option est fermement appuyée par le collectif « Action sciences » qui regroupe 14 associations d'enseignants de biologie, mathématiques et sciences physiques, de la maternelle à l'université. Elle a reçu l'appui d'académiciens et de nombreux scientifiques, et fait quasiment l'unanimité de la communauté scientifique.

On peut s'étonner que le SNES, dans un numéro de l'US aille à l'encontre de cet enthousiasme, au risque de se couper de la communauté scientifique.

Mais examinons les points qui fâchent :

Cadrage :

- *L'option Sciences se développe dans l'académie de Montpellier dans un cadre institutionnel : le plan académique de promotion des sciences et des techniques.*
- *Le travail est en cours d'évaluation, évaluation attentive menée de concert par les trois inspections pédagogiques des disciplines concernées, et suivie par les inspections générales.*
- *Nous sommes étonnés de la mention d'un éventuel « programme » pour cette option, portée sur le site du SNES : en effet, un élément essentiel du cadrage donné par*

les inspections pédagogiques, comme du projet d'Action-Sciences est précisément l'absence de programme spécifique.

- *Nous nous félicitons que pour une fois, un dispositif nouveau soit expérimenté et évalué avant d'être proposé à une généralisation.*

Structure de détermination en classe de Seconde :

- *Il n'est pas question, à travers l'option sciences, de remettre en cause le caractère de détermination de la classe de Seconde, nous le réaffirmons.*
- *La liste des options de détermination qui permettent essentiellement de découvrir les diverses séries à travers leurs spécialités (sciences économiques et sociales, langues vivantes ou anciennes, disciplines artistiques, disciplines technologiques, sciences de l'ingénieur, ...) nous paraît incomplète : il est nécessaire de lui ajouter une option tournée vers la section S.*
- *Le choix d'une option en seconde ne conditionne pas le choix d'orientation d'un élève. L'expérimentation effectuée montre que des élèves ayant suivi l'option Sciences ne s'orientent pas moins vers la série L ou la série ES, alors que de nombreux élèves qui ne l'ont pas suivie s'orientent en série S (d'où l'intérêt de l'absence d'un programme spécifique).*

Concurrence :

- *La généralisation de l'option sciences à tous les lycées permettra d'éviter de mettre en concurrence sur ce point les divers établissements.*
- *En attendant, comme elle est facile à mettre en œuvre matériellement, (une seule heure par discipline est en général facile à trouver), cette option permet à des établissements de bassins défavorisés d'élargir leur offre d'options et de garder des élèves qui, sans cela, les auraient fuis. C'est dans de tels établissements que l'option sciences a été pensée et implantée à l'origine. Ainsi, la présenter comme une option élitiste pour les lycées « des beaux quartiers » est un contresens.*
- *Dans les lycées où elle est implantée, la variété des options ne pose pas de difficulté de fonctionnement, et le risque de « concurrence des options entre elles » apparaît peu*

crédible : il est normal que les élèves, dans leur diversité fassent des choix variés.

Relevé de décisions du comité des 24 et 25 juin 2006

- **Élection du nouveau bureau**

Le bureau proposé par Pascale Pombourcq est élu à l'unanimité.

| | |
|---|-------------------------------------|
| Présidente | Pascale Pombourcq |
| Vice présidente, secrétaire générale et responsable lycée | Catherine Combelles |
| Trésorière et chargée des lycées professionnels | Marie-José Baliveira |
| Responsable collègue | Brigitte Dody |
| Relations extérieures | Bruno Descroix |
| Trésorier adjoint et chargé des relations avec les Régionales | Mickaël Gagin |
| Formation des maîtres et premier degré | Richard Cabassut |
| Responsable du site TICE, JN | Gérard Coppin François Couturier |

- **Acquis, positions et revendications**

Le comité vote le texte à paraître dans la nouvelle plaquette 2006 – 2007 et qui portera sa signature.

- **Cotisations et abonnement**

Le comité approuve le tableau des tarifs d'adhésion et d'abonnement proposé par le bureau.

- **Publications**

Le comité décide que le Bulletin Vert spécial journées soit soumis aux mêmes règles que les autres bulletins, chaque article passant en commission, en étroite collaboration avec la Régionale organisatrice.

- **Préambule au texte d'orientation**

Le comité approuve le préambule du texte d'orientation et donne mandat au prochain bureau pour poursuivre le travail sur le texte.

Relevé de décisions du comité des 18 et 19 novembre 2006

- **Ristournes versées aux Régionales en 2007 :**

La formule de calcul des ristournes aux Régionales votée en 2006 est reconduite pour l'année 2007.

Le comité s'oppose à la suppression du séminaire en 2007 et demande que les Régionales participent à son financement à hauteur de 5 000 € répartis par Régionales au prorata du nombre d'adhérents.

Le comité donne mandat au bureau pour poursuivre les démarches en vue de la reconnaissance d'utilité publique.

- **Les Journées Nationales**

Remerciements chaleureux à la Régionale de Clermont Ferrand pour l'organisation des journées.

Le comité entérine la candidature de Rouen pour 2009.

- **Le socle commun**

Le comité adopte le texte rédigé par la commission collège sur le socle commun Il figure dans ce BGV.

- **L'épreuve de travaux pratiques au baccalauréat S**

Le comité confirme le vote du comité de novembre 2005 sur l'épreuve de travaux pratiques au baccalauréat S.

L'APMEP souhaite développer les différents aspects de l'activité mathématique des élèves, en particulier : expérimenter et conjecturer, construire des objets, déterminer un ensemble de points, et pour cela choisir l'outil adapté, prendre des initiatives et analyser les résultats de ses tentatives.

Une épreuve pratique au baccalauréat est proposée par l'Inspection Générale de mathématiques pour la session 2008 afin de développer l'usage des TICE et attirer davantage d'élèves vers la spécialité Mathématiques.

Elle ne peut être envisagée dans un délai aussi court, ni sans l'adhésion d'une large majorité d'enseignants.

Une telle innovation nécessite que les élèves disposent de deux années pleines pour s'y préparer, à dater de la diffusion des conditions de l'examen, d'exemples de sujets, et du bilan de l'expérimentation.

Ce temps est aussi nécessaire pour que les établissements s'équipent suffisamment en matériel à la disposition des cours de mathématiques.

Cette épreuve n'attirera pas davantage d'élèves vers la spécialité mathématiques de la série S si l'écart reste aussi important entre les exigences de l'épreuve d'examen et le temps disponible pour sa préparation.

Au contraire, tenter de développer des capacités différentes dans le cadre actuel conduirait à une surcharge de travail et à un survol des notions qui ne pourraient que décourager plus d'élèves encore.

Nous demandons un renforcement de l'horaire de mathématiques de la série S et une définition plus précise et plus restreinte des compétences et connaissances exigibles au baccalauréat.

Les enseignants n'auront la capacité d'intégrer d'autres approches et d'autres outils dans leur pratique que si l'épreuve devient abordable et pas seulement par les très bons élèves.

En conséquence,

- 1. Nous refusons qu'une telle épreuve soit organisée dès juin 2008,**
- 2. Nous réclamons une année supplémentaire pour élargir l'expérimentation et approfondir la réflexion avant sa mise en place,**

Dès maintenant :

- 3. Nous demandons un horaire supplémentaire, et à défaut des allègements de programme,**
- 4. Nous réclamons des sujets d'examen qui testent le cœur du programme et non ses marges.**

2.1.2 Le bureau

En 2006, le Bureau National s'est réuni **les 14 et 15 janvier, les 4 et 5 février, les 25 et 26 mars, le 21 mai, les 24 et 25 juin, les 9 et 10 septembre, les 9 et 10 octobre, le 28 octobre (Journées de Clermont Ferrand), les 18 et 19 novembre et le 15 décembre.**

En plus de la gestion interne habituelle (adhésions, élections, fonctionnement, ...) de l'Association, et de la préparation des débats du Comité national et du séminaire, les principales actions menées par le bureau ont porté sur:

Suivi du travail du groupe « Quelle école – quelles mathématiques », jusqu'en juin 2006

Ce groupe a travaillé, durant plus de deux ans sur un nouveau texte d'orientation. Un bureau spécial (4 et 5 février) a examiné le travail du groupe. Il a décidé de soumettre deux versions aux membres du comité: une du groupe et une de Michel FRECHET. Le préambule est commun aux deux versions.

Cinquième édition de la plaquette « Visages 2006 - 2007 de l'APMEP ».

La partie "l'APMEP d'hier à demain" a été mise au jour, en fonction des différentes prises de position du comité.

Rencontres avec nos partenaires

Pendant les Journées nationales de Clermont Ferrand, le bureau a rencontré l'Inspection Générale et Régionale de mathématiques, ADIREM, CFEM, Femmes et maths, SMF, SMAI, UDPPC, SNES, SGEN et certaines associations étrangères, notamment venant du Maghreb.

La crise des vocations scientifiques:

Nous avons poursuivi les actions entreprises les années précédentes, au sein du collectif Action Sciences. Nous avons collaboré au site <http://www.sfc.fr/ActionSciences.htm>, où sont visibles toutes les actions entreprises par le groupe.

Représentation de l'APMEP

L'APMEP a des représentants à l'ADIREM, à Animath, à la CFEM, à la FEAPM, à Action Sciences, à Objectifs sciences, l'institut national de France, à l'Académie des sciences, à l'INRP et dans diverses manifestations.

Relation avec les autorités.

Courriers et audiences.

Le bureau s'est mobilisé sur deux sujets d'actualité : le projet de socle commun de connaissances et l'épreuve de travaux pratiques au baccalauréat S. Nous avons alerté l'inspection générale sur la faisabilité du socle commun : pour que 100% de nos élèves maîtrisent ce socle commun, il doit être réaliste. Nous avons demandé la généralisation de l'expérimentation de l'épreuve de travaux pratiques au baccalauréat S avant toute mise en place officielle. Nous avons demandé également qu'elle s'accompagne d'allègements de programmes.

Chaque fois que nous en avons l'occasion, nous avons rappelé la nécessité de bénéficier d'une heure dédoublée dans les sections STG.

PUBLIMATH

Mise à disposition de moyens de secrétariat.

EVAPM

Parution des brochures sur l'évaluation en 6ème et en première S.

Un projet de convention entre l'INRP, EVAPM et l'APMEP est en cours.

Comptabilité de l'APMEP

Depuis quelques années le bilan financier de l'association est déficitaire. Le bureau continue de chercher à diminuer les coûts de fonctionnement de l'association, mais il essaie aussi de valoriser les brochures que l'association édite. Après avoir mis un bon de commande sur le site, il réfléchit à la possibilité de vente de brochures en ligne.

Licenciement de Sandrine Grillot

Le Président a rencontré, le 22 février 2006 à Besançon, Sandrine GRILLOT afin de lui signifier son licenciement pour motif économique et l'aider à retrouver du travail. Le comité et le bureau remercient Sandrine pour tout le travail qu'elle a fourni pour l'APMEP.

2.1.3 Les Commissions & groupes de travail

Chacune des sept Commissions Nationales (premier degré, collèges, lycées professionnels, lycées agricoles, lycées, formation des enseignants et enseignement supérieur) s'est réunie pendant les Journées Nationales de Clermont Ferrand, en présence d'un membre du bureau. Les autres réunions sont préparées et alimentées par des échanges électroniques. Elles donnent lieu à des prises de position débattues sur le forum du site.

Les responsables des commissions et des groupes de travail ont été réunis le 8 octobre 2006, avec les présidents des Régionales et le Bureau National pour rendre compte de leurs activités et débattre des problèmes rencontrés par les IREM et, de façon plus générale, faire le point sur les relations au sein la communauté mathématique dans les Régionales.

Les comptes rendus d'activités de chaque commission et de chaque groupe figurent dans le BGV de rentrée.

Un groupe travaille sur la préparation du centenaire de l'APMEP qui aura lieu en 2010.

2.2 Les publications

2.2.1 Les Bulletins

Le Bulletin Vert

Le traditionnel Bulletin « Vert » est le support écrit de référence de l'APMEP.

C'est à travers lui que, bien souvent, tant de l'extérieur que de l'intérieur, notre association est perçue.

La commission du Bulletin est placée sous la responsabilité de Christiane ZEHREN, assistée d'Henri BAREIL. Elle analyse avec sérieux et bienveillance les propositions d'articles, conseille éventuellement des modifications aux auteurs, souhaite apporter une aide à des auteurs potentiels et choisit les thèmes des dossiers pour lesquels elle sollicite des articles.

La politique éditoriale des dossiers s'est poursuivie: bulletin n°462, à la recherche de l'essentiel ; n°463, contenus, compétences et évaluation ; n°464, statistiques ; n°465 spécial journées de Caen ; n°466, ruptures et continuités ; n°467, option sciences.

Roger CUPPENS assure bénévolement, avec efficacité et compétence, le travail de mise en forme. L'imprimerie Louis Jean de Gap (05) est chargée de la fabrication et du routage.

Le BGV

Le BGV (Bulletin à Grande Vitesse), souple et rapide dans sa réalisation et son acheminement, assure la diffusion d'informations d'actualité et rend compte des actions de l'Association.

Cette publication bimestrielle, placée sous la responsabilité du Bureau National et du Président de l'APMEP, est en quelque sorte un bulletin de liaison entre le Bureau et les adhérents. Il informe sur l'actualité de l'enseignement des mathématiques, en particulier les Journées nationales et rend compte des actions du Bureau.

Jean Paul BARDOULAT, en assure la rédaction avec efficacité et rigueur. La mise en page se fait avec l'aide de la Gazette ariégeoise. L'impression est assurée par l'imprimerie Corlet.

PLOT

Une équipe de rédaction est animée par Valérie LAROSE, avec pour mission de faire de PLOT une revue destinée aux collègues « débutants » qui soit un outil de réflexion, d'échanges et de débats, différent du Bulletin Vert, avec un ton « nouveau ».

Elle a choisi une liste originale de rubriques, (la parole à..., partageons nos expériences, jouons le jeu, la vie de l'association, sortons des sentiers battus, associations amies). PLOT signifie désormais « Partager, Lire, Ouvrir, Transmettre ».

Nicole TOUSSAINT, assistée de Jean FROMENTIN, assure bénévolement avec efficacité et compétence le travail de mise en forme. L'imprimerie Louis Jean de Gap (05) est chargée de la fabrication et du routage.

2.2.2 Les brochures

La détermination et l'efficacité d'Henri BAREIL, responsable des publications, ont permis à l'APMEP de diversifier les brochures mises à la disposition des adhérents à des prix souvent très avantageux.

Jean BARBIER, toujours bénévole et dévoué, assure la mise en forme des brochures éditées par l'APMEP.

Les nouvelles co-diffusions ont pour but d'offrir des ristournes à nos adhérents sur l'achat de bons ouvrages et d'améliorer les finances de l'APMEP en conformité avec la loi Lang.

En plus de la plaquette gratuite « Visages 2006-2007 de l'APMEP », à la fois catalogue des publications et mémento de l'Association, il faut distinguer 4 types de brochures:

- Brochures dont l'APMEP est seule responsable de la rédaction et de l'édition

Le total bénévolat des auteurs de ces brochures mérite d'être souligné. Le bureau les remercie tous chaleureusement de leur dévouement.

- Brochures dont l'APMEP est responsable de l'édition
- Brochures en co-édition (un autre co-éditeur étant maître d'œuvre)
- Brochures en co-diffusion

Une plaquette rendant hommage à Gilbert WALUSINSKI est en cours de rédaction. Elle sera distribuée avec un BV.

On trouvera dans la plaquette « visages 2006-2007 de l'APMEP » les différentes brochures parues cette année.

2.2.3 Le site internet de l'APMEP

Le site WEB de l'APMEP est hébergé contractuellement par l'Université de Lyon. Une restructuration complète du site a été effectuée. Le nouveau site fonctionne sous SPIP, ce qui permet une souplesse beaucoup plus grande et une plus grande réactivité.

Il est devenu un élément incontournable et précieux dans le réseau de relations de l'APMEP. Il est tenu à jour par Yvon POITEVINEAU, Michel FRECHET et Gérard COPPIN sous la responsabilité du Bureau National.

L'adresse du site est : <http://www.apmep.asso.fr/>

Les informations concernant la structure et la vie de l'Association, ses prises de position sur les questions touchant à l'enseignement des mathématiques y sont et seront régulièrement diffusées. Il contient aussi des informations pratiques, qu'il s'agisse des textes réglementaires ou de manifestations sur des sujets mathématiques et propose des liens avec des sites institutionnels ou mathématiques. En particulier, des projets de programmes ou des décisions officielles mal connues des enseignants y sont et seront présentés.

Le forum est désormais opérationnel. Des points d'actualité à débattre sont régulièrement mis à jour par les responsables des commissions.

2.2.4 Le site abcdebat

Les informations que l'APMEP diffuse utilisent plusieurs canaux.

- Le bouche à oreille par les interventions de chacun des militants.
- les différentes publications écrites: BGV, PLOT, le Bulletin Vert, les revues.
- des informations diffusées par voie électronique, citons-en quelques unes : les courriels entre différents membres, le site web dont l'adresse principale est: <http://www.apmep.asso.fr/>

Dans ce contexte, l'association s'est dotée d'un outil supplémentaire, une plate-forme destinée à héberger des groupes de travail collaboratif *abcdebatAPMEP* dont l'adresse actuelle est: <http://trg45.univ-lille1.fr/abc/apmep/>

Sur cette plate-forme chaque adhérent peut déposer ou trouver des documents avec des commentaires. Il y voit des informations réservées aux

membres de l'association qui ne seront pas forcément sur le site web qui est accessible à toute personne susceptible de se relier à internet. C'est aussi le moyen de gérer les documents communs aux différents groupes de travail et commissions.

Les membres de l'APMEP qui participent à un groupe ont ou peuvent avoir un numéro qui leur est propre, en envoyant un courriel à François COUTURIER¹ et dans ce cas pourront avoir accès à des informations propres aux groupes auxquels ils participent.

2.3 Le chantier EVAPM

Les évaluations sixième et première S ont été effectuées. L'analyse des résultats a été publiée (Brochure d'analyse de 6^{ème} en mai 2006 et Première S en octobre 2006).

L'équipe a aussi travaillé à la mise à jour de la base EVAPMIB, avec un séminaire à Besançon en août 2006.

Un projet de convention est en cours de discussion entre l'INRP, l'IREM de Besançon et l'APMEP.

2.4 La réflexion et la formation

2.4.1 Les Journées Nationales

Organisées cette année par la Régionale de Clermont Ferrand, elles ont eu lieu du 26 au 28 octobre au centre des congrès de Clermont Ferrand.

Elles ont rassemblé environ 700 professeurs de mathématiques autour du thème « *Les mathématiques, un volcan actif ?* ».

À la tribune figuraient notamment Pascale POMBOURCQ, présidente de l'APMEP, Jacques MOISAN, doyen de l'Inspection Générale de Mathématiques, Gilles DAMMANE, Président de l'ADIREM et des représentants des collectivités locales et du rectorat de Clermont Ferrand.

Le bureau s'est présenté aux congressistes à la fin de la séance d'ouverture.

Le Bureau s'est réuni avec ses différents invités présents ou représentés pour débattre du problème de la désaffection des étudiants pour les études scientifiques et de l'image des mathématiques.

¹francois.couturier@univ-fcomte.fr

Le programme de ces Journées comportait six conférences, un débat, trois plages d'une trentaine d'ateliers, les réunions des Régionales, des commissions nationales, la traditionnelle assemblée générale des Journées, des expositions et des stands d'exposition de livres et de matériel pédagogique, animés par les éditeurs, les fabricants de calculatrices, les IREM, des associations amies et l'APMEP.

En 2007, les Journées nationales de l'APMEP seront organisées par la régionale de Franche Comté. Elles auront lieu à Besançon du 28 au 31 octobre 2007 autour du thème « Le temps des mathématiques, les mathématiques dans leur temps ».

2.4.2 Le groupe de travail « Journées »

Il s'est réuni le 11 décembre 2006. Le groupe propose la création d'un comité scientifique des journées. Ce comité scientifique aurait un droit de regard sur les propositions d'ateliers ainsi que sur les comptes rendus à paraître dans le Bulletin Vert spécial journées.

2.5 Le séminaire

Le Séminaire annuel est un lieu de rencontre privilégié pour les divers responsables de l'APMEP. Il a eu lieu les 20 et 21 mai au C.I.S.P. de Paris (XIIème). Le thème était: "Option Sciences".

Etaient présents à la table ronde:

Jacques MOISAN, Doyen de l'IG,

Jean Pierre KAHANE, Académie des sciences,

JC JACQUEMIN, Président de l'UdPPC,

Eliane VERNET, Présidente de l'APBG,

Jean Louis PIEDNOIR, IG honoraire et représentant de la SfdS,

Pierre ARNOUX, SMF,

Jean-Pierre RICHTON, « créateur » de l'option sciences,

Dominique COURTILOT, IA-IPR de Sciences Physiques, chargée de mission pour la promotion des sciences dans l'académie de Montpellier.

Le directeur de la DESCO, ainsi que Mr NEMBRINI, cabinet du Ministre ont décliné l'invitation.

CHAPITRE 3 : RELATIONS EXTERNES

Relations externes

3.1 Les relations avec l'Institution

L'APMEP alerte les ministres, leurs conseillers, leurs directions, les députés et sénateurs, l'Inspection Générale de mathématiques ... des problèmes concernant l'enseignement des mathématiques et leur fait connaître ses positions, ses propositions et ses revendications.

Relations avec le Cabinet

Plusieurs courriers ont été envoyés au cabinet du ministre:

- Le 29 juin, à Monsieur De Robien pour lui faire part de notre inquiétude face au type d'exercice vrai/faux demandé au baccalauréat S, sans justification, courrier resté sans réponse.
- Le 24 novembre, à Monsieur de Robien, pour exprimer les inquiétudes de l'APMEP vis-à-vis des recommandations émises par le Haut Comité de l'Education sur le cahier des charges des IUFM, courrier resté sans réponse

Monsieur le ministre de Robien a été invité aux Journées Nationales de Clermont Ferrand. Il n'a pu y participer.

Relations avec la DGESCO

Monsieur le directeur Rolland DEBBASCH, directeur de la DESCO, a été invité au séminaire sur l'option sciences et aux Journées Nationales de Clermont Ferrand. Il n'a participé à aucune des deux manifestations.

Relations avec l'Inspection générale de mathématiques

L'APMEP a rencontré Monsieur MOISAN, doyen de l'inspection générale de mathématiques les 26 et 27 octobre 2006.

Invité, Monsieur MOISAN a pris la parole lors des Journées Nationales de Clermont Ferrand et a rencontré les participants aux journées ainsi que le Bureau National.

Relation avec le parlement

1). Commission des affaires culturelles de l'assemblée nationale (28 février 2006)

L'APMEP, faisant partie d'une délégation du collectif Action Sciences a été auditionnée par la commission "Rolland". Certaines de ses idées ont été retenues: option sciences, labo de maths, récréation d'une véritable filière scientifique, etc.

2). Club "Nouvelles Technologies et Société" du Sénat (18 janvier 2006)

Le Président a participé à un "dîner-débat". Il a exprimé les inquiétudes de l'APMEP quant au manque de moyens, tant horaires que matériels permettant de faire correctement les programmes qui nous incitent de plus en plus à utiliser les TIC.

3.2 Avec l'ADIREM

L'APMEP participe aux travaux de l'ADIREM, œuvre pour le maintien des IREM et soutient leurs actions au service des enseignants de mathématiques.

L'APMEP est représentée par deux de ses membres à l'ADIREM qui est elle-même représentée par deux membres au Comité de l'APMEP en qualité d'invités permanents.

L'APMEP est représentée par deux de ses membres au comité scientifique de l'ADIREM. Le président a été invité à faire une intervention sur le thème « Mathématiques et formation du citoyen » le 9 juin 2006.

L'ADIREM et l'APMEP participent conjointement à la réalisation de la base PUBLIMATH.

Le président de l'ADIREM a été invité par le Bureau National à la tribune des Journées Nationales de Clermont Ferrand où il a pris la parole.

3.3 Les relations avec les autres associations

L'APMEP invite traditionnellement à ses Journées Nationales (au moins à la première journée) les associations françaises et étrangères avec lesquelles elle entretient des relations suivies, en particulier: l'AFEF, Animath, l'APHG, l'APBG, l'APISP, l'APSES, l'ARDM, la CFEM, les CRAP, la FADBEN, Femmes et Maths, la SFdS, la SMAI, la SMF, l'UDP, l'UPS, la FESPM, la SBPMef, MA, l'ATSM.

L'APMEP est représentée statutairement à la CFEM. Cette commission organise la participation française aux congrès internationaux ICME et gère des aides financières venant du fonds de solidarité ICMI et des aides

pédagogiques fournies par l'APMEP (par exemple au Burkina-Faso et au Cameroun).

L'APMEP est membre du conseil d'administration d'Animath et participe activement à ses travaux.

L'APMEP et l'UPS sont chacune représentées au Comité de l'autre.

L'APMEP est représentée à Objectif sciences.

L'APMEP et la SBPMef s'invitent traditionnellement à leurs manifestations annuelles, congrès, Journées Nationales, séminaire.

La présidente de l'APMEP a été invitée aux journées de la SBPMef, en Août 2006 et le président de la SBPMef était représenté lors des Journées APMEP de Clermont Ferrand.

3.4 ActionSciences

L'APMEP est représenté par deux de ses membres au bureau du collectif Action Sciences.

Le bureau de ce collectif s'est réuni les 13 janvier, 31 mars, 5 mai, 23 juin, 22 septembre, 20 octobre, 24 novembre.

Le site <http://www.sfc.fr/ActionSciences.htm> permet de consulter les différentes actions menées par ce collectif.

3.5 La Fédération européenne des Associations de Professeurs de Mathématiques

L'APMEP est toujours membre actif de cette association.

3.6 Relations Internationales

L'APMEP a été invitée au congrès de l'Union Mathématique Africaine (UMA). Elle était représentée par Michel FRECHET. Ce congrès a eu lieu à Hammamet (6 au 9 novembre 2006). De nombreux contacts furent pris et une délégation de deux à trois représentants de l'UMA devrait être présente aux Journées de Besançon.

André Laur a représenté l'APMEP au congrès de l'association tunisienne des professeurs de mathématiques (ATSM) à Djerba.

3.7 Les relations avec les syndicats d'enseignants

L'APMEP informe régulièrement les principaux syndicats d'enseignants de ses positions, propositions et revendications.

N'ayant pu inviter les syndicats lors des Journées de Clermont Ferrand, pour des raisons de calendrier, l'APMEP a rencontré le SNES et le SGEN, en son local, le 14 janvier 2006.

3.8 Les relations avec la Presse

L'APMEP informe les principaux organismes de presse locaux et nationaux des positions qu'elle adopte et les a invités à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Clermont-Ferrand. Seule la presse locale s'est intéressée à notre manifestation !

L'APMEP regrette le manque d'écoute tant au niveau national qu'au niveau régional des journalistes. Des interviews de plus d'une heure se résument trop souvent en une ligne dans les journaux.

Le bureau a envoyé un courriel de protestation au Monde de l'Education à propos du titre de son dossier : « Non à la dictature des mathématiques ». Ce courriel a été publié sur leur forum.

3.9 Participation de l'APMEP à diverses manifestations

- Salon des jeux organisé par la CFJML, du 26 au 29 mai 2006
- Remise de prix aux olympiades de mathématiques
- Jury du prix **d'Alembert** et du prix Anatole Decerf (19 mai 2006)

II - RAPPORT FINANCIER 2006

Toutes les sommes sont en euros

| RECETTES | 2005 | 2006 |
|--|-------------------|-------------------|
| I. Cotisations et abonnements : | 296 792,98 | 275 367,24 |
| <i>Dont cotisations</i> | 151 857,65 | 141 103,50 |
| <i>Dont abonnements</i> | 144 266,00 | 134 263,74 |
| II. Publicité | 6 100,00 | 5 718,30 |
| III. Vente de brochures : | 32 733,13 | 30 889,36 |
| <i>Ventes par le national</i> | 46 492,07 | 43 968,49 |
| <i>Quota à disposition des régionales</i> | -13 758,94 | 13 079,13 |
| IV. Produits financiers : | 11 360,77 | 6 756,84 |
| <i>Intérêts du livret A (C.N.E.)</i> | 1 151,82 | 139,61 |
| <i>Produits nets (cessions de SICAV)</i> | 10 208,95 | 6 617,23 |
| V. Prestations de service : | 9510,01 | 11 479,77 |
| <i>Frais d'envoi</i> | 7 388,12 | 7 936,41 |
| <i>Abonnements belges</i> | 0,00 | 0,00 |
| <i>Abonnements jumelés</i> | 0,00 | 0,00 |
| <i>Conventions et redevances diverses</i> | 2 121,89 | 3 543,36 |
| VI. Souscription à "EVAPM" | 25 166,68 | 0,00 |
| VII. Produits exceptionnels : | 32241,76 | 15 729,02 |
| <i>Régionales :</i> | | |
| <i>Ristournes non versées</i> | 3 341,90 | 2 548,20 |
| <i>Quota brochures non utilisé</i> | 4 702,68 | 3 922,29 |
| <i>Subvention emploi jeune et formation</i> | 17 996,60 | 3 715,74 |
| <i>Subvention d'exploitation</i> | 0,00 | 0,00 |
| <i>Autres produits exceptionnels</i> | 6200,48 | 5542,79 |
| VIII. Ristournes versées aux régionales | -20 352,80 | -11 890 |
| TOTAL DES RECETTES | 393 552,53 | 334 050,53 |

| DEPENSES | 2005 | 2006 |
|---|---|--|
| I. Publications | 105 126,75 | 88 289,51 |
| 6 Bulletins | 41 648,68 | 41 693,29 |
| 6 BGV | 12 309,66 | 4 970,99 |
| 4 Plot | 11 649,96 | 12 503,06 |
| Nouvelles brochures (y compris en coédition ou codiffusion) | 26 231,94 | 13 289,72 |
| Réédition de brochures | 0,00 | 0,00 |
| Achat publications pour co-diffusions | 13 286,51 | 15 832,45 |
| II. Vie de l'Association | 278 883,47 | 241 593,73 |
| 1. <u>Frais de fonctionnement (détails ci-dessous)</u> | 67 762,24 | 57 373,31 |
| - Impressions diverses : appels de cotisation; bulletins de vote, bulletins d'adhésion, étiquettes, ... | 9 438,11 | 9 065,76 |
| - Charges administratives : papiers à lettres, enveloppes, ... | 11 385,53 | 8 549,11 |
| - Locaux : charges, chauffage, éclairage, téléphone, assurances, impôts, ... | 28 143,12 | 25 513,58 |
| - Location : machine à affranchir, photocopieuse, salle de réunions | 8 072,22 | 7 943,87 |
| - Maintenance matériel | 5 723,26 | 6 187,69 |
| 2. <u>Traitement des employés, cotisations et charges sociales</u> | 108 547,65 dont employé-jeune : 20358,77 | 92 832,22 dont employé-jeune : 6 549,30 |
| 3. <u>Personnels extérieurs</u> : honoraires | 4 900,00 | 4 900,00 |
| 4. <u>Dons, libéralités et cadeaux</u> | 160,00 | 10,00 |
| 5. <u>Remboursement de frais</u> : | 102 513,58 | 86 478,20 |

| DEPENSES | 2005 | 2006 |
|--|-------------------|-------------------|
| III. Frais de port et de routage : | 47 236,31 | 44 315,58 |
| <i>Routage et port du Bulletin</i> | 15 514,78 | 16 655,41 |
| <i>Port BGV</i> | 7 026,24 | 8 541,69 |
| <i>Routage et port de PLOT</i> | 6 711,80 | 6 911,62 |
| <i>Port et routage matériel de vote</i> | 3 553,90 | 3 315,63 |
| <i>Appels de cotisations</i> | 6 235,67 | 4 908,72 |
| <i>Port brochures</i> | 6 479,92 | 2 582,51 |
| <i>Collecte courriers</i> | 1 714,00 | 1 400,00 |
| IV. Frais EVAPM | 6 736,69 | 6 970,53 |
| V. Charges exceptionnelles (détails ci-dessous) | 21 819,23 | 16 078,31 |
| <i>1. Subvention et publicité</i> | 0,00 | 0,00 |
| <i>2. Reversement abonnements jumelés</i> | 1566,55 | 1 125,49 |
| <i>3. Dotations aux amortissements</i> | 11 247,96 | 8 202,73 |
| <i>4. Frais divers</i> | 9 004,72 | 6 750,09 |
| VI. Variation du stock | -4 921,80 | 28 266,57 |
| TOTAL DES DEPENSES | 454 880,72 | 425 400,93 |
| RESULTAT | -61 328,19 | -91 350,40 |

BILAN AU 31 / 12 / 2006

| ACTIF | EXERCICE 31.12.2006 | | | EXERCICE 31.12.2005 |
|---|----------------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|
| | VALEUR BRUTE | AMORT. PROV. | VALEUR NETTE | VALEUR NETTE |
| <u>ACTIF IMMOBILISE</u> | | | | |
| <u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u> | <u>26 539</u> | <u>26 539</u> | | <u>1 276</u> |
| Autres immobilisations incorporelles | | | | |
| <u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u> | | | | |
| Constructions | 114 337 | 53 377 | 60 960 | 65 247 |
| Autres immobilisations corporelles | 101 853 | 95 330 | 6 523 | 8 472 |
| <u>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</u> | <u>242 729</u> | <u>175 246</u> | <u>67 483</u> | <u>72 994</u> |
| <u>ACTIF CIRCULANT</u> | | | | |
| <u>STOCKS</u> | | | | |
| Matières ou marchandises | 177 072 | | 177 072 | 205 339 |
| <u>AVANCES ET ACOMPTES</u> | 1 692 | | 1 692 | 2 500 |
| <u>CRÉANCES</u> | | | | |
| Créances clients et comptes rattachés | 9 474 | | 9 474 | 16 140 |
| Autres créances d'exploitation | 5 395 | | 5 395 | 14 740 |
| <u>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</u> | <u>315 259</u> | | <u>315 259</u> | <u>355 573</u> |
| <u>DISPONIBILITES</u> | 20 483 | | 20 483 | 41 398 |
| <u>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</u> | 12 731 | | 12 731 | 14 169 |
| <u>TOTAL ACTIF CIRCULANT</u> | <u>542 106</u> | | <u>542 106</u> | <u>649 859</u> |
| <u>TOTAL DU BILAN</u> | <u>784 835</u> | <u>175 246</u> | <u>609 589</u> | <u>722 853</u> |

BILAN AU 31 / 12 / 2006

| PASSIF | EXERCICE 31.12.2006 | EXERCICE 31.12.2005 |
|--|--------------------------------|--------------------------------|
| <u>CAPITAUX PROPRES ET RESERVES</u> | | |
| Réserves | 533 249 | 594 577 |
| <u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u> | | |
| <u>SITUATION NETTE</u> | | |
| <u>TOTAL CAPITAUX PROPRES</u> | | |
| | | |
| <u>DETTES</u> | | |
| <u>DETTES FINANCIERES</u> | | |
| Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit Emprunts et dettes financières | 1 879 | 6 831 |
| | | |
| <u>DETTES D'EXPLOITATION</u> | | |
| Dettes financières et comptes rattachés | 14 870 | 18 388 |
| Dettes fiscales et sociales | 16 808 | 21 263 |
| Autres dettes | 41 482 | 42 412 |
| | | |
| <u>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</u> | | |
| | | |
| <u>TOTAL DETTES</u> | | |
| <u>TOTAL DU BILAN</u> | | |

COMMENTAIRES

1. RAPPORT FINANCIER

Tous les résultats sont donnés **hors taxes**.

Ce rapport financier respecte les règles de comptabilité pour la présentation du bilan. Ainsi, toutes les sommes correspondent à l'année comptable 2006.

En plus du rapport financier, vous trouverez le bilan au 31 décembre 2006 afin de vous donner une idée plus précise de la situation financière de l'Association.

Côté Recettes

I. Cotisations et abonnements

Ce montant correspond aux cotisations et abonnements de l'année 2006 : c'est le chiffre d'affaires "comptable". En effet, fin 2006, les cotisations perçues sont celles de l'année 2007 et non celles de l'année 2006.

Nous distinguons « **Cotisations** », qui correspondent à l'adhésion à l'Association, et « **Abonnements** » qui correspondent au choix du BGV et/ou du Bulletin Vert et/ou de PLOT.

II. Publicité

Cela correspond aux publicités parues dans les Bulletins Verts de 2006.

III. Vente de brochures

Cela correspond aux brochures commandées en même temps que le paiement des cotisations et aux brochures vendues par correspondance.

IV. Produits financiers

Selon les disponibilités de la trésorerie, nous achetons ou vendons des SICAV et nous dégageons ainsi des recettes.

V. Prestations de service

Certains collègues français s'abonnent par notre intermédiaire à l'Association belge des professeurs de mathématiques de langue française, et vice versa. Chaque année nous faisons le bilan et l'association qui a le plus encaissé reverse sa part à l'autre.

VI. Souscription à "EVAPM"

VII. Produits exceptionnels

Les sommes non versées aux Régionales restent à la disposition du National.

Figure aussi le montant des **ristournes en brochures** non utilisées par les Régionales.

VIII. *Ristournes aux Régionales.*

Elles sont indiquées en négatif dans les recettes, pour des raisons comptables : des recettes prévues et non effectuées.

La somme indiquée correspond à ce qui sera susceptible d'être versé aux Régionales en 2007. Cette somme est calculée à partir des adhérents 2006, elle doit donc figurer dans le rapport financier 2006 (voir préambule).

Côté dépenses :

I. Publications

Six Bulletins, six BGV, quatre PLOT, nombreuses éditions de brochures et rééditions, ainsi que des co-diffusions.

II. Vie de l'Association

1) Frais de fonctionnement

Ils ont été réduits de 10 000 € cette année soit près de 15 %.

2) Traitement des employés

A compter du mois d'avril, nous n'employons plus qu'une secrétaire et une comptable à plein temps ainsi qu'un personnel chargé de l'entretien, à Paris, Sandrine Grillot ayant été licenciée au mois de mars 2006.

3) Personnels extérieurs

Il s'agit de la société de comptabilité qui supervise le travail de notre secrétaire comptable

5) Remboursement de frais : ce poste est le plus important (à comparer avec les recettes liées aux seules « cotisations »). Il est cependant en baisse cette année de près de 15 %.

III. Frais de port et de routage

Pour le Bulletin Vert et PLOT, le port comprend la manutention et les frais postaux.

Pour le BGV, les frais de port comprennent seulement les frais postaux, tandis que les frais de manutention sont inclus dans les frais d'impression.

IV. Frais EVAPM

Ils correspondent aux frais de fabrication et d'envoi des tests EVAPM 6° et 1°, ainsi qu'au stockage et à l'affranchissement des brochures EVAPM

V. Charges exceptionnelles

1. Subventions et publicité : 0 cette année ; nous n'avons pas eu à verser de l'argent pour des organismes tels ICME ou pour des publicités payantes.
2. Reversement abonnements jumelés et cotisation à la FEAPM
Cela correspond à ce que nous reversons aux associations pour lesquelles des abonnements jumelés sont proposés (APISP et UDPPC).
3. Dotations aux amortissements
C'est la dépréciation, constatée au cours de l'exercice, sur l'ensemble des investissements en immobilisations (amortissements sur la construction, le mobilier, l'agencement, le matériel informatique, ...).
La baisse indique que nos équipements sont en voie d'amortissement.
4. Frais divers
Y figurent des différences de versement sur certaines factures ou cotisations, des créances irrécouvrables et divers frais bancaires.

VI. Variation du stock

Variation du stock = valeur du stock final (au 31/12/2006) - valeur du stock initial (au 1/1/2006). C'est une dépense négative, d'autant plus grande en valeur absolue que nous avons investi en brochures.

Les dépenses correspondant à la variation du stock sont importantes cette année et s'expliquent par plusieurs facteurs : malgré la production de la brochure Evariste-Ecole, la dévalorisation naturelle de certaines brochures, les brochures données ou les quotas des régionale ont davantage fait baisser la valeur du stock.

2-BILAN.

Il est fourni par l'expert comptable et indique la « richesse » globale de l'Association.

On y lit que l'exercice 2006 est déficitaire de 91 350,40 €.

Le déficit a été comblé en puisant dans le livret d'épargne (qui est inclus dans la ligne « disponibilités », d'où une forte baisse de ces « disponibilités »).

Malgré de grosses économies réalisées sur presque tous les postes, publications, salaires, frais de fonctionnement (près de 37 000 euros), le déficit s'est creusé du fait de la baisse du nombre d'adhérents (moins 60 000 € en recettes).

Les économies ont des limites. Il faut maintenant envisager d'augmenter les recettes, peut-être en recherchant des subventions, CASDEN, MAIF, etc... Et toujours la même question : comment faire de nouveaux adhérents ?

Mais désormais le coût de l'adhésion sera de 15 € après déduction fiscale. Il faut le faire savoir : **nous avons obtenu la déductibilité des cotisations au titre du don aux œuvres d'intérêt général, nous bénéficions donc d'une réduction d'impôt de 66% du montant de la cotisation.**

Conformément aux articles 7 et 9 des statuts de l'Association, ce rapport a été présenté au Comité National le 24 mars 2006.

IV – RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITE NATIONAL

Conformément aux statuts votés en octobre 2000, le quart du Comité National est à renouveler en 2007.

Les élections se déroulent par correspondance, conformément à l'article 11 du règlement intérieur.

DECLARATIONS DE CANDIDATURE

Céline MAZOIT

Régionale d'Aquitaine

Candidature soutenue par la Régionale et par le Bureau National

Je souhaite déposer ma candidature au Comité national. En 2006, après quelques années au sein de la Régionale de Lyon et deux participations aux journées nationales, j'ai souhaité m'investir au niveau national. J'ai été élue en tant que représentante de la Régionale de Lyon. J'ai participé avec grand intérêt à une réunion du Comité avant de céder la place à ma suppléante, je ne pouvais plus représenter cette régionale suite à mon départ de Lyon pour raisons familiales. Depuis ce déménagement, j'ai rejoint la Régionale d'Aquitaine.

Cette très courte expérience au Comité national m'a donné envie de poursuivre et c'est pourquoi je souhaite déposer ma candidature une nouvelle fois.

Geneviève DUPIN

Régionale d'Aquitaine

Candidature soutenue par la Régionale

En 2005 j'avais eu à faire une profession de foi, je pense qu'il faut recommencer :

J'enseigne depuis plus de trente ans et je suis à l'APMEP depuis plus de vingt ans. Je participe depuis de nombreuses années à la vie de la régionale d'Aquitaine et ces deux dernières années j'ai pris part aux travaux du Comité National.

Je présente à nouveau ma candidature à ce comité pour, entre autres objectifs, soutenir ses actions face à la désaffection croissante des élèves pour les filières scientifiques

Pierrick CHARBONNIER

Régionale de Lyon

Candidature soutenue par la Régionale

Je suis nouveau dans l'académie de Lyon, en provenance de la Bourgogne où j'ai enseigné pendant deux ans en lycée puis en collège. Je suis actuellement TZR dans la Loire. Cela fait trois ans que j'adhère à l'APMEP. Elle représente à mes yeux une communauté professionnelle d'opinion et d'action, permettant de mutualiser les efforts et de réfléchir aux réalités quotidiennes du terrain en dehors de biais politiques ou syndicalistes. J'ai participé à mes premières journées à Clermont Ferrand, ce qui m'a permis de saisir l'ambiance et l'esprit de l'association de manière plus concrète qu'à travers ses publications. J'ai été séduit par la vitalité qui s'est dégagée de ces moments et je me suis dit que cela valait le coup de découvrir les rouages internes de l'association afin de la comprendre puis de s'y investir. Je n'étais pas pressé de passer ce cap mais, puisqu'un appel à été lancé au sein de la régionale de Lyon, j'accepte volontiers de participer au Comité.

Patrice BONEU

Régionale de Montpellier

Candidature soutenue par la Régionale

Enseignant au collège Jean Perrin de Béziers, je présente ma candidature avec le soutien de la Régionale de Montpellier aux élections du Comité National de l'A.P.M.E.P.

La culture mathématique sous toutes ses formes est indispensable à la formation de l'esprit critique de nos élèves.

Les mathématiques doivent jouer aussi un rôle central dans toutes les actions interdisciplinaires (itinéraires de découvertes, thèmes de convergence, socle commun de connaissances, options sciences, TPE ...)

Je défends le retour aux quatre heures minimum de mathématiques au collège dans tous les niveaux car cela permet de transmettre les savoirs et les connaissances fondamentales en se donnant du temps. Car en classe de mathématiques (en collège et en lycée), nous avons besoin de temps pour organiser des débats scientifiques, pour faire des recherches, pour utiliser les TICE et pour faire jouer les élèves.

Enfin, je souhaite participer au soutien de toutes les initiatives mathématiques que sont les clubs de mathématiques et les ateliers scientifiques qui permettent de dynamiser les mathématiques en collège.

Michel FRECHET

Régionale de Rouen.

Professeur en lycée, ancien président de l'APMEP, responsable du site de l'APMEP, membre du comité scientifique des IREM.

Après une année sabbatique statutaire, je désire, de nouveau, participer aux travaux du comité de notre association. Durant les trois années de ma présidence, j'ai défendu l'idée que notre association est d'autant plus forte qu'elle est et reste une force de propositions. J'avais initié un travail de prospective en faisant travailler un groupe sur un nouveau texte d'orientation. Des propositions ont été émises, un préambule adopté par le comité. L'une de mes actions au sein du comité sera donc de relancer ce travail, d'autant plus nécessaire que les mathématiques sont trop souvent attaquées et notre enseignement critiqué.

A la veille de son centenaire, notre association doit renforcer sa visibilité et sa crédibilité auprès de nos collègues en faisant preuve d'esprit

d'initiative. Sommes-nous encore capables de mener à bien des projets comme la création des IREM, l'option sciences? Je le crois très fortement.

Daniel DUVERNEY
Régionale de Lille

Je suis professeur en classe préparatoire ATS (réservée aux titulaires d'un BTS ou d'un DUT), et membre du Conseil d'Administration de la Société Mathématique de France depuis juin 2003 (réélu en 2006). Membre de l'APMEP depuis 25 ans, je présente ma candidature au Comité de l'APMEP avec l'objectif d'assurer un trait d'union entre enseignants des lycées et du supérieur, notamment universitaires. Les mathématiques ont été fortement attaquées dans l'enseignement secondaire pendant 15 ans, et chacun mesure actuellement les conséquences de ces attaques en termes de compétences et d'effectifs, à tous les niveaux. J'ai beaucoup travaillé depuis trois ans, en particulier avec Pierre Arnoux au sein d'Action Sciences, à tenter de préciser l'importance de notre discipline dans la formation scientifique secondaire. Ce travail, ainsi que le nécessaire dialogue entre toutes les composantes de la communauté mathématique, me semble devoir être développé, notamment au sein du Comité de l'APMEP.

Serge PETIT
Régionale d'Alsace
PIUFM à l'IUFM d'Alsace

Depuis la création des IUFM, les volumes de formation en mathématiques des futurs professeurs des écoles ont sérieusement diminué sans être compensés par un recrutement de stagiaires plus scientifiques. La qualité des enseignements peut donc s'en trouver bientôt très fortement altérée et ce d'autant plus que certaines idées simplistes et dangereuses telles que l'enseignement des quatre opérations au CP se font de plus en plus entendre en ce moment.

C'est donc plus particulièrement pour défendre une certaine qualité de l'apprentissage fondamental des mathématiques à l'école primaire que je propose ma candidature au Comité de l'APMEP.